

programme de résidence artistiques 2022 | danse

formulaire de candidature

envoi jusqu'au 01 août 2022

INSTITUT
FRANÇAIS



Le formulaire de candidature doit être rempli avec beaucoup d'attention et inclure tous les documents requis.
Les formulaires incomplets ne seront pas pris en compte.
S'il-vous-plait remplissez correctement les espaces appropriés.

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Titre du Projet

Identification du Projet Institution Particulier

Nombre de Participants au Projet

2. PARTENAIRES DU PROJET (Mentionner les partenaires du projet)

Partenaire 1

Partenaire 2

Partenaire 3

3. IDENTIFICATION DU REPRESENTANT DU PROJET

Nom Prenom Sexe F M

Adresse Pays de résidence

Nationalité Pays d'origine

Telephone 1 + Telephone 2 +

Mail

Site Web

Facebook

Youtube

4. IDENTIFICATION DU 2ème RÉPRESENTANT DU PROJET (si duo)

Nom Prenom Sexe F M

Adresse Pays de résidence

Nationalité Pays d'origine

programme de résidence artistiques 2022 | danse

formulaire de candidature

envoi jusqu'au 01 août 2022

INSTITUT
FRANÇAIS



| | | | | | |
|-------------|----------------------|----------------------|-------------|---|----------------------|
| Telephone 1 | + | <input type="text"/> | Telephone 2 | + | <input type="text"/> |
| Mail | <input type="text"/> | | | | |
| Site Web | <input type="text"/> | | | | |
| Facebook | <input type="text"/> | | | | |
| Youtube | <input type="text"/> | | | | |

5. DATES PRÉVUES ENTRE LE 05 ET LE 23 SEPTEMBRE 2022 (14 jours maximum)

| | | | | | |
|--------|----------------------|--------|----------------------|--------|----------------------|
| Date 1 | <input type="text"/> | Date 2 | <input type="text"/> | Date 3 | <input type="text"/> |
|--------|----------------------|--------|----------------------|--------|----------------------|

6. ANNEXES OBLIGATOIRES

Il est OBLIGATOIRE d'inclure les annexes suivantes.
Les formulaires incomplets ne seront pas traités.

- Un descriptif détaillé du projet (maximum 5 pages) précisant les motivations de la demande, la nature du projet de recherche, la corrélation avec le lieu et la durée du séjour, les références des institutions et des personnalités contactées et les suites envisagées du projet;
- Une proposition d'un temps d'échange (workshop, masterclass, etc.) ;
- Un CV détaillé avec les coordonnées complètes du candidat : adresse actuelle, mail, téléphone et date de naissance ;
- Copie des pièces d'identité (B.I. ou passeport)
- Une ou plusieurs lettre(s) de recommandation (4 maximum) émanant de personnes ayant une connaissance approfondie du travail du/de la candidat.e (professionnels, directeurs.rices de travaux, ou toutes autres personnalités françaises ou étrangères qualifiées). Les auteurs des lettres doivent impérativement apposer leur signature manuscrite ;
- Une lettre de motivation spécifiant l'intérêt pour le Mozambique;
- Description des besoins techniques et logistique du projet ;
- Fichiers numériques (images, vidéos, audio (10 MB maximum) ;
- Une attestation sur l'honneur datée, signée et accompagnée de la mention « Bon pour accord », certifiant :
 - Que vous avez pris connaissance des conditions générales et du règlement ;
 - Que vous êtes le/la seul.e auteur (nommer les co-auteurs s'il y en a) des œuvres mentionnées dans votre dossier de candidature ;
 - Que vous serez libéré.e de vos activités professionnelles pendant toute la durée du séjour.

Après avoir correctement rempli les espaces appropriés, sauvegardez le Formulaire d'Inscription, joignez les éléments ci-dessus et envoyez-le par courrier électronique à production@ccfmoz.com

Formulaire d'Inscription disponible sur www.ccfmoz.com
ou par mail production@ccfmoz.com

programme de résidence artistiques 2022 | danse

conditions générales et règlement

envoi jusqu'au 01 août 2022



Centre Culturel Franco-Mozambicain

Programme de Residence 2022

Appel à Candidatures

CONDITIONS GÉNÉRALES ET REGLEMENT

Note: Les conditions décrites dans ce règlement dépendront de l'évolution de la pandémie de COVID-19 au Mozambique et des mesures prises par le gouvernement pour enrayer la pandémie.

Présentation

Le Centre Culturel Franco-Mozambicain (CCFM) basé à Maputo, dans le cadre de ses missions de valorisation et de diffusion des cultures francophones au Mozambique et dans le but de favoriser la collaboration, la coopération et l'échange entre les cultures, met en œuvre un programme de résidences artistiques dans les domaines des arts visuels, de la danse et des arts de la rue. Ce programme annuel, plus particulièrement destiné aux artistes français et originaires de pays d'Afrique francophone, bénéficie du soutien de l'ambassade de France au Mozambique et de l'Institut Français et est particulièrement destiné aux artistes français.e.s ou résident.e.s en France depuis plus de 5 ans ou résident.e.s et originaire.s d'un pays d'Afrique Francophone.

Situé au cœur du quartier historique de Maputo, le CCFM - Centre Culturel Franco-Mozambicain, a été bâti sur les ruines d'un ancien hôtel colonial construit en 1896. Avec ses larges terrasses et ses colonnes en fer forgé, l'ancien Hôtel Club est reconnu comme l'un des plus beaux bâtiments de la ville. Après deux ans de travaux de réhabilitation et de construction, le CCFM a été inauguré le 13 juillet 1995.

Le Centre Culturel Franco-Mozambicain, espace de 10 000 m², est consacré à la diffusion de la diversité culturelle (française, francophone et mozambicaine). Avec plus de 300 événements à l'année, il se présente comme le premier opérateur culturel du Mozambique, reconnu par le public pour la qualité de sa programmation et de ses installations.

L'échange sera un élément fort de ce programme de résidence. Le CCFM dispose d'un réseau de partenaires (festivals, autres lieux de création et de diffusion) très large et varié. Ces réseaux de partenaires locaux permettront aux artistes accueillis de nourrir leurs réflexions, de connaître et de découvrir la réalité de la scène culturelle mozambicaine.

programme de résidence artistiques 2022 | danse

conditions générales et règlement

envoi jusqu'au 01 août 2022



Dispositifs de résidence

Le CCFM propose deux dispositifs distincts:

- **En Solo:** un.e candidat.e français.e ou résident.e en France depuis plus de 5 ans ou résident.e et originaire d'un pays d'Afrique Francophone présentant un projet de recherche.
- **En Duo:** deux candidat.e.s français.e.s ou résident.e.s en France (depuis plus de 5 ans) ou dans un pays d'Afrique francophone, ou un binôme composé d'un.e artiste français.e et d'un.e artiste mozambicain.e présentant un projet commun.

Dates et durée de résidence

- Le projet de résidence pour 2022 devra avoir lieu entre le 05 et le 23 septembre 2022.
- La durée de la résidence au CCFM est de 14 jours ouvrables maximum - sans compter les samedis, les dimanches, ni le jour férié du 07/09/2022.
- En aucun cas les séjours ne peuvent être fractionnés ou reportés à l'année suivante.

Disciplines concernées

Le programme de résidence du CCFM accueille des artistes des domaines de la création suivants:

- Arts de la rue / Cirque / Marionnette
- Arts visuels
- Danse / Performance

Attention: La résidence prévue en 2022 concerne uniquement les projets de danse.

Critères de sélection

Outre l'évaluation du parcours professionnel du.de la candidat.e, une attention particulière sera portée sur la qualité et les perspectives du projet.

Les projets impliquant des artistes mozambicains seront valorisés.

Par ailleurs il est attendu du.de la candidat.e de mener un dialogue régulier avec l'équipe du CCFM et à développer des contacts avec le milieu professionnel et les réseaux culturels mozambicains.

Un temps d'échange avec la scène culturelle locale devra être proposé par le.la candidat.e (workshop/masterclass etc.) en concertation avec l'équipe du CCFM.

Enfin, une attention particulière sera accordée à la parité femmes-hommes.

Processus et calendrier de sélection

La sélection se déroule en plusieurs étapes :

- Un comité d'experts examine l'ensemble des dossiers de candidature, présélectionne et auditionne les candidat.e.s.

programme de résidence artistiques 2022 | danse

conditions générales et règlement

envoi jusqu'au 01 août 2022

INSTITUT
FRANÇAIS



- Il statue et désigne les lauréat.e.s. Ses décisions sont sans appel.
- Les candidat.e.s retenu.e.s sont prévenu.e.s personnellement à l'issue du comité final de sélection.
- L'annonce des candidat.e.s sélectionné.e.s sera diffusée sur le site du CCFM, de l'Institut Français et sur les réseaux sociaux.

| | |
|---|----------------------------|
| Lancement de l'appel à candidature 2022 | 04 juillet 2022 |
| Clôture de l'appel à candidature 2022 | 01 août 2022 |
| Auditions / Entretiens | 08 août 2022 |
| Annonce des résultats | 10 au 11 août 2022 |
| Période de résidence | Du 05 au 23 septembre 2022 |

Conditions d'éligibilité

Expériences professionnelles

- Être un.e créateur.rice relevant des disciplines susnommées ;
- Être inscrit.e dans une démarche professionnelle depuis au moins 5 ans ;
- Être libéré.e de son activité professionnelle durant toute la période de résidence.

Nationalité / résidence en France (depuis plus de 5 ans) ou dans un pays d'Afrique francophone

- Posséder la nationalité française, être résident en France depuis plus de 5 ans ou être originaire d'un pays d'Afrique Francophone.

Cumuls

- Ne pas avoir bénéficié d'un autre programme de résidence de l'Institut Français depuis au moins 2 ans (soit 2020 inclus).
- Aucune limite d'âge n'est imposée.
- Le candidat doit être en mesure de parler anglais à défaut de parler portugais.

Moyens de la résidence

Condition financière

Une allocation forfaitaire est attribuée aux lauréat.e.s du programme de résidence du CCFM selon les modalités suivantes:

- **En Solo:** le.la lauréat.e perçoit une allocation forfaitaire qui peut aller jusqu'à **1500 euros** pour un mois, ou soit **375 euros** par semaine de résidence effectuée, visant à couvrir notamment:
 - Per diem
 - Frais de visa
 - Dépenses de production
 - Dépenses techniques ne pouvant pas être couvertes par le CCFM (matériel qui ne figure pas dans la fiche technique du CCFM)

programme de résidence artistiques 2022 | danse

conditions générales et règlement

envoi jusqu'au 01 août 2022



- **En duo:** les deux lauréat.e.s perçoivent une allocation forfaitaire qui peut aller jusqu'à **2000 euros** pour un mois, ou soit **500 euros** par semaine de résidence effectuée, pour l'ensemble du projet, visant à couvrir notamment:
 - Per diem
 - Frais de visa
 - Dépenses de production
 - Dépenses techniques ne pouvant pas être couvertes par le CCFM (matériel qui ne figure pas dans la fiche technique du CCFM)

Condition de transport

Dans le cadre du dispositif en Solo, le billet d'avion aller-retour (France/pays d'Afrique francophone - Maputo) pour le.a lauréat.e sera pris en charge.

Dans le cadre du dispositif en Duo, le second billet d'avion aller-retour sera à la charge des lauréat.e.s.

Condition d'hébergement

Le CCFM dispose sur site de deux appartements comportant une cuisine équipée, une salle de bain, deux chambres et d'une connexion wifi.

Condition d'accompagnement artistique

En fonction des premières étapes de recherche et des contacts établis par le lauréat, l'équipe du CCFM l'accompagne en amont, pendant et à l'issue de la résidence.

Espaces de création/de recherche

• L'auditorium

Théâtre fermé de 144 places, pouvant accueillir des spectacles vivants, des conférences mais aussi des projections cinématographiques. L'espace est équipé d'un projecteur numérique pour la projection en format DVD, Blu-ray, DCP et de matériels de projection vidéo/DVD.

Dimensions de la salle: 11m de largeur mur à mur

Dimensions de la scène : 11m de largeur et 6,60m de profondeur

• La scène extérieure

Petit espace intime et couvert en extérieur qui se prête parfaitement à un exercice de recherche artistique et doté d'un plateau de 9mx4m.

NB: L'utilisation de l'auditorium se fera en concertation avec les équipes du CCFM et en fonction de la programmation du centre culturel.

Condition de séjour

Les logements du CCFM sont exclusivement dédiés à un travail de recherche artistique. Toute personne extérieure au projet ne pourra y être hébergée.

Dépôt de candidature

Le dossier de candidature est à envoyer à l'adresse suivante: production@ccfm.az

Deux candidat.e.s associé.e.s sur un même projet doivent veiller à inscrire leurs deux identités et à télécharger leurs documents respectifs (carte d'identité ou passeport, photo, CV, dossier artistique, etc.) sur le même formulaire de candidature. En l'absence de toutes ces pièces, leur dossier de candidature ne sera pas admissible.

Le dépôt d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve par le.a candidat.e de toutes les conditions énoncées dans le règlement.

programme de résidence artistiques 2022 | danse

conditions générales et règlement

envoi jusqu'au 01 août 2022



Constitution du dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit renseigner les informations suivantes en français:

- Le formulaire de candidature à télécharger (www.ccfmoz.com) ou à solliciter par courriel à l'adresse: production@ccfm.org et à compléter.
- Un descriptif détaillé du projet (maximum 5 pages) précisant les motivations de la demande, la nature du projet de recherche, la corrélation avec le lieu et la durée du séjour, les références des institutions et des personnalités contactées et les suites envisagées du projet ;
- Un CV détaillé avec les coordonnées complètes du candidat : adresse actuelle, mail, téléphone et date de naissance ;
- Une ou plusieurs lettre(s) de recommandation (4 maximum) émanant de personnes ayant une connaissance approfondie du travail du/de la candidat.e (professionnels, directeurs de travaux, ou toutes autres personnalités françaises ou étrangères qualifiées). Les auteurs des lettres doivent impérativement apposer leur signature manuscrite ;
- Une lettre de motivation spécifiant l'intérêt pour le Mozambique ;
- Un dossier artistique incluant éventuellement des liens des travaux en ligne ;
- Une attestation sur l'honneur datée, signée et accompagnée de la mention « Bon pour accord », certifiant :
 - Que vous avez pris connaissance des conditions générales et du règlement ;
 - Que vous êtes le seul auteur (nommer les co-auteurs s'il y en a) des œuvres mentionnées dans votre dossier de candidature ;
 - Que vous serez libéré(e) de vos activités professionnelles pendant toute la durée du séjour.

Seuls les dossiers complets respectant les conditions requises par le règlement et respectant la date de clôture seront pris en compte. Toute déclaration mensongère entraînera de plein droit la nullité de la candidature.

Une fois le dossier de candidature envoyé, un accusé de réception est adressé au candidat par courriel.
Clôture de l'appel à candidature: **01 août 2022**